

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche**

N°2026-07-41

Objet : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-six,

Le deux juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Philippe ANTOINE, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Présents : Jean-Philippe ANTOINE, Sophie LAFEUILLADE, Carl MAUGER, Nathalie ZENOU, Laurent BRUNET, Magali HANNECART, Marc LEPETIT, Anne GOVIN, Stéphane ORAIN, Sophie PERSONNE, Laurence BABONNEAU, Matthieu CHATIGNOUX, Marie-Catherine ASSEMAN, Hella BHOURI, Julien MATALOU, Amélie de SAINT-MARS, Bérangère SAVRE, Edouard LEO, Dominique GERBERT, Thomas BATIGNE, Stéphanie NOGUES (arrivée à 19h35)

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Jérôme FENAILLON à Stéphanie ZENOU
Virginie BARBOUX à Magali HANNECART
Alexis CHAVELAS à Marie-Catherine ASSEMAN
Vanessa AMAR à Sophie LAFEUILLADE
Brice REGA à Carl MAUGER
Gilles STUDNIA à Edouard LEO

Absents

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Sophie LAFEUILLADE, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L313-I ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principale 2^{ème} classe à temps complet ;

Considérant que la commune souhaite mettre à jour le tableau des effectifs afin de présenter un état du personnel dont les emplois budgétaires sont en adéquation avec ses besoins en personnel et les effectifs pourvus ;

Entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré ;

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
À l'unanimité**

Décide la création d'un emploi d'un d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps complet ;

Dit que le tableau des postes ouverts pour la filière concernée est ainsi modifié :

Filière Sociale

Cadre d'emplois : agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Grade : ATSEM principal 2^{ème} classe à temps complet

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

Dit que le tableau des effectifs est annexé à la présente délibération et que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent qui sera nommé sur le nouvel emploi sera inscrit au budget principal, chapitre 012.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Yvelines

Commune de Saint-Nom-la-Bretèche

ANNEXE

MAIRIE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 2 JUILLET 2026										
GRADES OU EMPLOIS POURVUS	CATEGORIE	POSTES OUVERTS			EFFECTIFS POURVUS					nombre de poste disponibles
		Emplois A TEMPS COMPLET	Emplois A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	TITULAIRES		CONTRACTUELS		TOTAL	
					Temps complet	Temps NON complet (TNC)	Temps complet	Temps NON complet (TNC)		
Filière Administrative										
Directeur Général des Services des Communes de 2000 à 10.000 habitants (CARRIERE PARALLELE DGS)	A	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Attaché Principal	A	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Attaché	A	3	0	3	2	0	1	0	3	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Rédacteur Principal de 2e classe	B	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Rédacteur	B	3	0	3	1	0	2	0	3	0
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	3	0	3	2	0	0	0	2	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Adjoint Administratif	C	6	1	7	6	1	0	0	7	0
Total Filière Administrative		22	1	23	15	1	3	0	19	
Filière Technique										
Ingénieur Principal	A	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Ingénieur	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien Principal 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien	B	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Agent de Maîtrise Principal	C	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Agent de Maîtrise	C	3	0	3	2	0	0	0	2	1
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	5	0	5	4	0	0	0	4	1
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	4	0	4	3	0	0	0	3	1
Adjoint Technique	C	12	1	13	9	0	2	1	12	1
Total Filière Technique		29	1	30	21	0	2	1	24	
Filière Culturelle - Patrimoine et bibliothèques										
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Totale Filière Culturelle - Patrimoine et bibliothèques		1	0	1	1	0	0	0	1	
Filière Sociale										
ATSEM Principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0
ATSEM Principal de 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Total Filière Sociale		2	0	2	1	0	0	0	1	
Filière Animation										
Animateur	B	3	0	3	1	0	2	0	3	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	10	6	16	0	0	10	3	13	3
Total Filière Animation		14	6	20	2	0	12	3	17	
Filière Sportive										
Educateur territorial des APS	B	0	1	1	0	1	0	0	1	0
Total Filière Sportive		0	1	1	0	1	0	0	1	
Filière Police										
Brigadier Chef Principal	C	2	0	2	2	0	0	0	2	0
Gardien-Brigadier	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Total Filière Police		3	0	3	3	0	0	0	3	0
TOTAL EFFECTIF AGENTS		71	9	80	43	2	17	4	66	

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,
Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 02 juillet 2026

La secrétaire de séance
Sophie LAFEUILLADE




Le Maire
Jean-Philippe ANTOINE



Mis en ligne le 03 juillet 2026
Document rendu exécutoire le 03 juillet 2026

Ville de Saint Nom La Bretèche
Conseil municipal du 02 juillet 2026 Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services **Pascal PARISSIER**

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20260706-2026-07-41-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026